

**DURABLE  
RÉSISTANT  
FIABLE**



## CERTIFICAT DE GARANTIE

Nous garantissons que les éléments métalliques du système de fixations photovoltaïques dont vous avez fait directement l'acquisition auprès de nous sont exempts de vices de matériau imputables au fabricant dont la robustesse du système de fixations photovoltaïques serait affectée de manière significative durant le délai de garantie par un calcul statique conforme, une installation conforme aux instructions de montage, une utilisation et un entretien conformes.

En cas de déclenchement de la garantie, nous déciderons d'intervenir nous-mêmes ou de faire intervenir un tiers pour réparer les éléments métalliques ou procéder à leur remplacement. Sont exclus de la garantie les éventuels coûts de construction supplémentaires, les coûts de réinstallation ou de transport d'éléments de construction ou tous autres coûts supplémentaires indirects en particulier les dommages consécutifs au vice.

Cette garantie ne s'applique qu'au propriétaire d'origine soit à celui ou celle qui a fait l'acquisition des éléments de construction directement auprès de notre entreprise. Elle n'est valable que sur présentation du certificat de garantie lui-même ou sous un autre format textuel (en particulier, courrier, courriel, sceau de garantie sur la marchandise ou sur la fiche du produit) sur lequel il apparaît clairement que la garantie est d'application. La législation en vigueur relative à la responsabilité pour vices et à celle relative au produit n'est pas affectée par la présente garantie.

\* Vous trouverez les éléments de la garantie et les exclusions éventuelles de garantie sur notre site internet [www.schletter-group.com](http://www.schletter-group.com) dans la rubrique « CGA | Conditions de Garantie ». Veuillez noter en outre que ce certificat de garantie n'est valable que pour les articles et systèmes qui figurent dans notre liste de prix habituelle intitulée « systèmes de toits solaires ».

